



Fédération des Conseils des Parents d'élèves

Coordination de Bezons

2/6 rue des Marronniers

95870 BEZONS

fcpepvbezons@gmail.com

I.E.N

Monsieur KOKOT

5, rue de l'Alouette

95870 BEZONS

Bezons le 16 septembre 2013

Monsieur l'Inspecteur d'Education,

Nous nous permettons de venir vers vous dans notre rôle de représentants des parents d'élèves au sujet de certains élèves de terminale redoublants du Lycée Ronceray.

En effet, nous avons appris que ces élèves n'étaient non seulement plus inscrits dans leur lycée de référence et pire encore non affectés à un autre lycée. Ces élèves ont appris le jour de la rentrée qu'ils n'étaient tout simplement pas inscrits et qu'ils pouvaient donc rentrer chez eux...Aucun courrier ne leur a été transmis, aucune information ne leur a été communiquée...depuis les résultats du baccalauréat.

Le discours tenu depuis l'ouverture de Ronceray est le même « remplir » le lycée et obtenir des résultats au baccalauréat, ouvrir de nouvelles filiales et aujourd'hui il n'y a plus de place pour ces élèves ???

Comment expliquez vous à ces élèves et à leurs parents que leur lycée ne veut plus d'eux parce qu'ils n'ont pas eu leur bac ???

Le constat est plus qu'amer et totalement écoeurant car au-delà de l'échec de leur examen, ces élèves se trouvent face à une situation d'échec total, des portes fermées puisque vous ne voulez plus d'eux... D'ailleurs quel est le motif exact ? Trop de classes ? Elèves pas assez bons ? Quelles solutions leur proposez vous ?

Nous avons néanmoins appris que des commissions avaient eu lieu et que certains des ces élèves seraient admis d'autres lycées, notamment G. Braque à Argenteuil. Faut-il également le remplir ? Ronceray est-il en perte de vitesse ? Les résultats du bac parce qu'insatisfaisants ne remplissent pas vos critères de sélection ? Ces élèves ne sont-ils pas assez conformes à vos exigences ? Ces mêmes élèves vont devoir faire une rentrée en différé parce que jugés indésirables dans leur propre lycée ? Ces mêmes élèves vont devoir prendre combien de bus pour pouvoir étudier alors qu'ils n'avaient pour certains pas de frais de transport ? Leurs parents vont devoir payer en plus une carte de transport, pour certains c'est un impact lourd dans leur budget...Permettez nous de nous insurger, on frôle le grand n'importe quoi...

Il est inadmissible qu'en 2013 dans une France qui se veut et se dit solidaire, on puisse refuser l'accès à la scolarité ??? Vous, professionnels de l'Education Nationale, Elus, trouvez vous normal de laisser ces élèves sans avenir ? C'est inadmissible et nous n'en resterons pas là.

Nous sommes très soucieux du devenir de ces élèves et les parents nous ont élus afin que nous prenions leurs problèmes en considération, c'est que nous faisons, pour eux et pour leurs enfants.

La scolarité est un droit pour tous... et force est de constater avec regret et inquiétude que personne n'a daigné écouter ces parents et ces élèves.

Nous comptons sur vous pour assurer la continuité du Service Public et éviter de déstabiliser davantage ces élèves en recevant ces familles au plus vite.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Education, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour les parents d'élèves
Mme DELAVOIX
Agissant au nom de la coordination FPCE de Bezons

Copie : M.LESPARRE, Maire de Bezons
M.OURMIERES, Mairie de Bezons
M. CLOTEAUX, Mairie de Bezons
IEN Académique du Val d'Oise
Rectorat Académie de Versailles

